

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE LA COMMUNE DE CIZE

AVIS DE CONSULTATION

**sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés
et la recherche des propriétaires réels**

(articles R.123-5, R.123-6 et R.123-7 du Code rural et de la pêche maritime)

Les propriétaires de terrains compris dans le périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier de la commune de CIZE sont informés qu'une consultation d'un mois sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés, et la recherche des propriétaires réels, aura lieu en mairie de CIZE :

du lundi 5 janvier au vendredi 6 février 2026 inclus

A cet effet, le dossier et les plans seront déposés et consultables en mairie de CIZE
durant les heures d'ouverture de la mairie au public :

le mardi de 7h00 à 16h00 et le vendredi de 7h00 à 15h30

Le géomètre chargé de l'opération d'aménagement foncier se tiendra à disposition des intéressés pour répondre à leurs questions :

- **Lundi 5 janvier 2026 de 9h00 à 12h00,**
- **Mardi 13 janvier 2026 de 9h00 à 12h00,**
- **Samedi 24 janvier 2026 de 9h00 à 12h00,**
- **Mardi 27 janvier 2026 de 9h00 à 12h00,**
- **Vendredi 6 février 2026 de 14h00 à 17h00.**

A CIZE, le 12 décembre 2025

Le Président
de la Commission Communale
d'Aménagement Foncier


Monsieur Daniel ROBIN